Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 022-200056711-20261015-DE_2026_170-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
Arrondissement de Saint-Brieuc
Commune de Jugon-les-Lacs

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 15 octobre 2026

Date de convocation : 06 octobre 2026
Nombre de conseillers : En exercice : 23 Présents : 21 Votants : 23

Certifié exécutoire compte tenu de la publication en ligne du 29 octobre 2026

L'an, deux mille vingt-six, le quinze octobre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON-LES-LACS s'est réuni à la Mairie de Jugon-les-Lacs sous la présidence de Mme Gwénaëlle AOUTIN, Maire.

Etaient présents :
Mesdames et Messieurs David AILLET, Gwénaëlle AOUTIN, Emmanuelle BAZIN, Stéphane BOULIN, Adeline BRIVE, Natacha CARRO, Béatrice COUDRAY-SAVE, Brigitte DESRIAC, Laurence FIESCHI-MÈGE, Stéphanie FLEGEAU, Jacky GILLET, Chihaidine HAMOUZA, Guy HEURTAULT, Anne JOSEPH, Denis KEURMEUR, Victor MENAGER, Patrick MENARD, Matthieu MOISAN, Arnaud REVAULT, Chantal TARDY, Malika TOUBLANC.

Etaient absents excusés :
Madame Mauricette DIRR, et monsieur Alexis POIDEVIN,

Etaient absents représentés :
Néant

Procurations :
Monsieur Alexis POIDEVIN donne procuration à Monsieur Matthieu MOISSAN
Madame Mauricette DIRR donne procuration à Madame Brigitte DESRICAC

Secrétaire de séance : Denis KEURMEUR

Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 022-200056711-20261015-DE_2026_170-DE

CM 15.10.2026	Nomination d'un élu référent pour la commission thématique enfance jeunesse	**Délibération n°2026-170**

Rapporteure : Gwénaëlle AOUTIN

Lamballe Terre et Mer s'appuie sur plusieurs instances institutionnelles pour élaborer ses décisions communautaires : le bureau communautaire, les commissions communautaires et le conseil communautaire.

Pour certains dossiers ou projets, il peut être pertinent d'associer plus étroitement les élus municipaux des communes membres. A cette fin, les vice-présidents de Lamballe Terre & Mer ont la possibilité de mettre en place des commissions thématiques.

Lors des mandats précédents, la commission Enfance-Jeunesse a fait ses preuves :

- Implication active des élus locaux,
- Echanges réguliers permettant de remonter les besoins des communes et, inversement, de partager les projets et décisions communautaires en matière d'enfance et de jeunesse.

Fort de ce constat, il semble essentiel de renouveler cette dynamique en réunissant à nouveau les élus municipaux intéressés et investis dans cette thématique. L'objectif serait de créer une commission thématique dédiée à l'enfance et à la jeunesse, afin d'avoir le ien direct avec un élu en charge de cette thématique sur la commune de Jugon-les-Lacs pour apporter sa connaissance terrain, pour échanger sur les enjeux actuels et pour construire ensemble les actions et priorités de demain en lien notamment avec la Stratégie Famille.

Madame Laurence-FIESCHI-MEGE informe l'assemblée qu'elle a été à la réunion Stratégie Familles fin septembre, que cette instance met en place également des groupes de travail pour déployer opérationnellement la Stratégie Familles et qu'elle ne comprend pas l'articulation avec cette nouvelle commission thématique.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (23 votants)
Décide

- **De surseoir à statuer à la désignation d'un membre au sein de la commission thématique enfance-jeunesse de Lamballe-Terre et Mer**
- **De demander à Mme le Maire de faire remonter cette incohérence au bureau communautaire**

Suivent les signatures pour copie conforme,

Le Maire

Gwénaëlle AOUTIN